

FORMATION ET HANDICAP

Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté », Article 2 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

L'Institut de formation est attentif au respect des droits de chacun et est en mesure de pouvoir accueillir les personnes en situation de handicap, ou présentant une déficience, et dont les aptitudes à suivre la formation ont été validées par un médecin agréé.

Le personnel de l'institut peut vous renseigner mais vous pouvez également contacter les structures suivantes:

LA MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées. Elle offre un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées. Elle exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps.

CONTACT SUR LE SECTEUR DU CATEAU-CAMBRÉSIS:

MDPH 59 - Nord

21, rue de la Toison d'Or, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ

Téléphone : 03 59 73 73 73 (sans interruption)

Courriel selon votre secteur :

- FLANDRES: dunkerque-mdph@lenord.fr
- ROUBAIX - TOURCOING : roubaix-tourcoing-mdph@lenord.fr
- LILLE: lille-mdph@lenord.fr
- DOUAI - CAMBRAI : douai-cambrai-mdph@lenord.fr
- VALENCIENNES - AVESNES : valenciennes-avesnes-mdph@lenord.fr



INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT du CH du Cateau-Cambrésis

47 rue de la République, BP 30025 - 59360 Le Cateau-Cambrésis

ifas@ch-lecateau.fr - 03.61.56.01.20

FORMATION ET HANDICAP

DISPOSITIF OA SANTÉ :

OA Santé accompagne et oriente les personnes en situation de handicap qu'elles soient demandeurs d'emplois ou en reconversion professionnelle dans la construction d'un projet professionnel vers les métiers du sanitaire.



Porté par l'Obligation Emploi des Travailleurs Handicapés, ce projet participe à faciliter l'insertion des personnes en situation de handicap dans les métiers de la santé : Infirmier, Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, Auxiliaire de vie, Ambulancier, Agent de service hospitalier, AES, AMP...

Le dispositif est mis en œuvre par le CLRP (Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle) et ISEFORM Santé (Institut Supérieur d'Expertise, de Formation et de Recherche des Métiers de la Santé).

Ce dispositif de formation comprend 14 semaines de formation (8 semaines en centre de formation et 6 semaines en établissement). Il s'articule autour de plusieurs axes : entretiens de suivi de projet personnalisé, aide au positionnement professionnel, validation de l'adéquation handicap/métier, mise en situation professionnelle et préparation à la formation qualifiante et à ses modalités d'entrée.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Etre adulte en situation de handicap (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) en recherche d'inclusion professionnelle souhaitant bénéficier d'un accompagnement à l'orientation professionnelle autour des métiers de la santé.
- Etre demandeur d'emploi inscrit au service public de l'emploi

CONTACT

CLRP

3, Rue du Docteur CHARCOT
CS 20001 - 59041 LILLE CEDEX
03 20 10 43 60
centrelillois.ug-hdf@ugecam-maladie.fr
www.c-l-r-p.com

ISEFORM SANTE

351 rue Ambroise Paré
59120 LOOS
03 20 16 03 60
www.iseformsante.fr



INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT du CH du Cateau-Cambrésis
47 rue de la République, BP 30025 - 59360 Le Cateau-Cambrésis
ifas@ch-lecateau.fr - 03.61.56.01.20